

NOM DE L'ETABLISSEMENT : **COLLEGE GEORGES-CHAUMETON**

ADRESSE : 9bis avenue des Pyrénées  
31240 L'UNION

N° D'IDENTIFICATION : 0311094W

Année scolaire : 2019-2020

n° de séance 2

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Du Jeudi 7 novembre 2019**

**à 17 h30**

Ordre du jour :

1. Désignation secrétaire de séance
2. Approbation du PV de la séance du 03/10/2019
3. Ordre du jour
4. Résultats des élections et installation du nouveau conseil d'administration et des différentes commissions.
5. Délégation du CA au chef d'établissement pour passation des marchés publics
6. IMP : indemnités de mission particulière
7. Tarifs collège 2019
8. Contrats et conventions
9. Subvention de fonctionnement du collège à l'association sportive
10. DBM
11. Questions diverses

**EMARGEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
Séance du jeudi 7 Novembre 2019

FONCTION	TITULAIRES	Pr	Ex Ab	Remplacé(e) par	SIGNATURE
CHEF D'ETABLISSEMENT	ZABUKOVEC Annie				
PRINCIPAL ADJOINT	MOURGUES Erik		X		
GESTIONNAIRE	ARFI Patrick	X			
CONSEILLER PRINCIPAL D'EDUCATION	LARROQUE Catherine	X			
REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES :	- DEPARTEMENT				
	VEZIAN Marie-Dominique				M. D. Oepica
	MIRASSOU Jean-Jacques		X		
	- COMMUNE				
GODEAS Isabelle	X				
FEUILLERAT Joël		X			
PERSONNALITES QUALIFIEES	BOURDEL Jean-Pierre	X			
	RIGAUD Michel				
REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS D'ENSEIGNEMENT ET D'EDUCATION	ROLAND Anne-Elisabeth	X			A. Roland
	SCHWARTZ Jean-Christophe	X			
	PICARD Marion	X			
	SARRADET Stéphanie	X			
	BOUVAL-BERTIN Prisca	X			Bouval
	GENDREU Aïcha	X			
	FICOT Virginie	X			
REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS, SOCIAUX ET DE SANTE	BONNAY Martine	X			
	LACHURIE Nicole	X			
	PEYROUZET Michel	X			
REPRESENTANTS ELUS DES PARENTS D'ELEVES	RUFFIER Fabrice		X	TERRENOIR Stéphane	
	CHAUVET Anne	X			
	BUGARIN Florian	X			
	PINET Martine	X			
	HENRY Chrystelle	X			
	DELRIEU Stéphane	X			
	ROUQUET Gilbert	X			
REPRESENTANTS ELUS DES ELEVES	PINI Julien	X			
	FIEGEN Agathe				
	GOMEZ-JAVIER Fahro				
TOTAL DES MEMBRES					30

**- Le quorum étant atteint à 17h33, 25 membres présents  
Madame la Principale ouvre le CA.**

**1 – Désignation du secrétaire de séance : M. Delrieu, parent d'élève  
Vote à l'unanimité : 25 pour**

Mme Zabukovec annonce que le prochain CA se tiendra le 28 novembre

**2 – Approbation du procès verbal de la séance du 03 octobre 2019.**

**Pour : 23  
Contre : 0  
Abstention : 2**

**Le Conseil d'Administration approuve le procès verbal du 3 octobre 2019.**

**3 - Approbation de l'ordre du jour :** Mme Zabukovec propose de rajouter en point 11 la carte scolaire à la rentrée 2020

Des questions diverses sont présentées par chacune des fédérations de parents

**Pour : 25  
Contre : 0  
Abstention : 0**

**4 – Résultats des élections et installation :**

Mme Zabukovec présente les résultats des élections : documents joints  
Les taux de participation sont en augmentation pour tous les corps représentés.

Représentants des agents : 68% de participation – 3 élus

Représentants des personnels enseignant : 75% de participation. 7 élus.

Représentants des parents d'élèves : 43% de participation, 7 élus

Représentants des élèves : 79% de participation, 3 élus.

**Règlement intérieur du CA :**

Mme Zabukovec précise le délai pour poser les questions au conseil d'administration. Il est de 3 jours francs i.e. pour un CA le jeudi, les questions devront être soumises le vendredi précédent.

Il est demandé de fournir les documents pour le CA « 10 jours avant sauf exception » à la place de « dans la mesure du possible ».

La nouvelle formulation est soumise à un vote.

**Pour : 15  
Contre : 10  
Abstention : 0**

Elle est adoptée.

**Désignation des différentes commissions, leur rôle et les membres siégeants :**

**Documents joints**

**Toutes les commissions sont adoptées à l'unanimité.**

**5 - Délégation du CA au chef d'établissement pour passation des marchés publics**

**Pour : 25  
Contre : 0  
Abstention : 0**

#### **6- IMP : indemnité de mission particulière**

Mme Zabukovec explique ce qu'est une IMP. 8,5 IMP sont attribuées au collège dont 0,5 pour devoirs faits.

Les IMP traduisent les priorités du collège, inscrites au projet d'établissement.

L'E3D n'a pas d'IMP cette année car le professeur qui en est chargé plus particulièrement complète ainsi son service. L'E3D reste une priorité pour le collège.

La liste des IMP (ci-jointe) est soumise au vote pour un avis consultatif du CA.

**Pour : 22**  
**Contre : 0**  
**Abstention : 3**

#### **7- Tarifs collège**

Les divers tarifs année 2020 et tarifs pour objets confectionnés année scolaire 2019-2020 sont approuvés à l'unanimité.

**Pour : 25**  
**Contre : 0**  
**Abstention : 0**

#### **8 – Contrats et conventions**

##### **8-1 Reconduction des contrats année 2019 pour l'année 2020**

**Pour : 22**  
**Contre : 0**  
**Abstention : 3**

##### **8-2 Contrats de réservation (2) visite couvent des Jacobins les 28-02-20 et 06-03-20**

**Pour : 22**  
**Contre : 0**  
**Abstention : 3**

##### **8-3 Convention Union Laïque de Muret**

**Pour : 22**  
**Contre : 0**  
**Abstention : 3**

#### **9 - Subvention de fonctionnement 2020 du collège à l'association sportive 1300€.**

La somme de mille trois cent euros est accordée pour le fonctionnement de l'association sportive du collège.

**Pour : 25**  
**Contre : 0**  
**Abstention : 0**

#### **10 – DBM**

La DBM n°8 est présentée pour information (subventions CESC et Science Animation)

**11 – Carte scolaire :** Mme Zabukovec rappelle les différentes réunions d'échanges avec le CD31. Il est prévu que les écoles Olympe de Gouges et Dortis soient rattachées au collège Chaumeton à la Rentrée 2020. Elle demande à Mme Vezian que soient précisés les effectifs réels concernant ces 2 écoles. Elle rappelle le seuil de saturation du collège à respecter : 800 élèves.

Les professeurs et parents d'élèves font état des courriers adressés au CD. Les professeurs n'ont pas encore été reçus.

Mme Vezian précise que l'entrevue sera programmée prochainement. Elle précise également que la décision a été actée par le CD en conseil. Le CD a entendu l'ensemble des remarques et revu ses propositions en ce sens.

Les enseignants et parents d'élèves du collège précisent qu'ils sont favorables à la mixité sociale mais inquiets sur la réalité des effectifs actés par le CD. Après renseignement auprès

des écoles concernées, ils seraient supérieurs. Ils demandent que des moyens soient mis en place pour accompagner au mieux ces élèves.

Ils évoquent à nouveau les problèmes de locaux occasionnés : demi-pension (97% de DP), vie scolaire. Le conseil d'administration souhaite avoir des précisions sur la nouvelle carte scolaire avec un décompte précis et réaliste des effectifs. Informés de certaines manœuvres de parents et enseignants extérieurs au collège, Les membres du CA réaffirment leur envie de conserver l'école de Lapeyrouse Fossat dans le secteur du collège.

#### **12- questions diverses :**

##### **APIEU :**

- le fonctionnement du regroupement des enfants (courriers des familles): nous avons eu de nombreux retours sur des regroupements qui n'ont pas été fait cette année

**Réponse de Mme Zabukovec :** un courrier a été distribué aux élèves, en juin demandant aux familles leur désidérata. Ces regroupements ne sont nullement obligatoires. Toutes les demandes ont été examinées. 2 divisions ont été ouvertes en juillet contraignant ces regroupements. Certains ont été refusés parce que cela n'aurait pas favorisé un travail efficace entre les 2 élèves. Il est possible d'obtenir des explications si une demande a été refusée.

- l'organisation de l'information des parents sur la réunion de présentation des élections : compte tenu du faible effectif de participant à la réunion de rentrée il conviendrait de réfléchir à une meilleure information des parents (dans le dossier d'inscription pour les nouveaux par exemple).

**Réponse de Mme Zabukovec :** Effectivement très peu de parents présents. L'information figurait dans le dossier d'inscription pour l'entrée en 6è. Elle a été mise sur l'ENT du collège et les professeurs principaux l'ont retransmise plus ou moins précisément dans les carnets de correspondance. En conséquence, un document sera à coller dans les carnets l'an prochain.

- un point sur le fonctionnement des études : certains parents notamment de 6èmes ne comprennent pas le fonctionnement (horaires d'ouvertures, gestion de l'affluence,...) ainsi que sur les horaires du CDI.

**Réponse de Mme Zabukovec :** Application des horaires réglementaires pour le CDI. Il est ouvert 2 jours par semaine sur la pause méridienne.

Rares sont les fois où en raison du nombre important d'élèves en permanence, celles-ci n'ont pas été ouvertes, laissant les élèves sous surveillance dans la cour. Il y a 2 salles de permanences qui fonctionnent régulièrement, certaines salles de classe ou la salle de conférence sont utilisées lorsque nous avons suffisamment de personnel.

- pourrions-nous avoir un retour sur l'utilisation des bénéfices de la vente de sapins et de chocolats? En effet, nous ne suivions pas cela avec monsieur DELRIEU et ne savons pas à quoi servaient les bénéfices. De plus, avec la nouvelle organisation qui doit être mise en place, les bénéfices vont être revus à la baisse. Il n'y aura pas de vente de chocolats. Seulement les sapins. Nous réfléchissons encore à l'organisation.

**Réponse de Mme Larroque, pour le FSE :** Les bénéfices ont été acceptés en CA pour don au FSE et association sportive. Ils ont tous été utilisés pour des actions au profit des élèves. Pour de plus amples informations les parents sont conviés à assister aux AG de l'association sportive et FSE (3 décembre à 13h au collège).

#### **Questions FCPE :**

La FCPE souhaiterait ajouter les points suivants à l'ordre du jour du prochain CA :

Au sujet de la resectorisation sur le nord toulousain :

Communication de la démarche de la FCPE auprès du conseil départemental (voir courrier). Discussion autour de nos propositions.

Qu'en pensent les autres membres du conseil ? et demande d'un retour à madame Vezian/ Mr Mirassou qui représentent le CD 31 au CA du collège.

**Réponse :** abordée dans le point 11 du PV

Au sujet de la cantine :

- Demande de rencontre avec le responsable de la cantine scolaire avec les parents qui le souhaitent pour lui poser des questions sur le fonctionnement et si possible visiter les cuisines et assister à un repas.
- Questions : Loi Egalim : Le collège prévoit-il de proposer 1 repas végétarien / semaine à partir de novembre? est-il possible d'envisager un travail concernant la possibilité de travailler en lien parent éco délégués collégiens sur cette question de l'évolution de l'alimentation
- Question : Quelle est la part du bio et des produits de qualité sous label à la cantine?

**Réponse de M.Arfi gestionnaire :** la loi EGALIM n'est pas encore appliquée au collège. La restauration est engagée dans une démarche de développement durable. Une réflexion sera menée en collaboration avec le CD et le nouveau chef de cuisine en janvier 2020.

Part des denrées dites « non standards » (programme MIAM 31 : produits labellisés dont bio, circuit court) : en 2018 environ 9% (source compte financier) ; près de 21% au 7-11-2019.

Mme Zabukovec suggère de prévoir 2 à 3 réunions de travail annuelles en conviant les parents (certains ont des compétences sur ce point) ,les éco délégués, des représentants des enseignants, le chef et son adjoint ainsi que le gestionnaire et la principale pour inscrire la démarche de demi-pension dans la démarche globale pour le collège concernant l'E3D. Il faut prendre en compte un temps de formation nécessaire pour les personnels, le nombre très important de DP. La démarche doit être globale et concertée.

**Les débats étant clos, fin. du CA à 20h30.**

**La présidente : A.Zabukovec**

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long tail stroke.

**Le secrétaire de séance : S. Delrieu**

A handwritten signature in blue ink, featuring a long horizontal stroke and a smaller signature above it.